

DES CONVOIS SYNDICAUX POUR LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES D'UKRAINE



L'Union syndicale Solidaires participe à l'organisation de convois syndicaux pour l'Ukraine. Elle y travaille notamment avec d'autres organisations syndicales de France et avec le Réseau syndical International de Solidarité et de Luttés.

Pourquoi des convois syndicaux ?

Notre engagement est syndicaliste, nous défendons les travailleurs et les travailleuses, quel-les qu'ils et elles soient, en particulier quelques soient leurs origines ou nationalités.

Pourquoi en Ukraine ?

Notre solidarité, de tout temps, est internationale parce ce que nous savons que, en temps de guerre, ce sont les peuples, ceux et celles qui travaillent qui sont les victimes, et que nous pouvons l'être aussi ici demain. Nous avons exprimé cette solidarité internationaliste à de nombreuses autres occasions. Aujourd'hui, l'Ukraine est agressée militairement.

Des convois pour qui ?

Nous récoltons de l'argent pour les syndicats et les travailleurs et travailleuses d'Ukraine et nous achèterons selon leurs besoins. Nous ne récoltons pas de biens matériels à ce stade. Nous agissons à la demande des syndicats là bas.

L'argent récolté leur sera destiné, la logistique des convois étant financée sur les fonds de l'union syndicale Solidaires.

Nous rencontrerons nos contacts syndicaux physiquement si eux et nous le pouvons. Nous rendrons compte à notre retour des montants reçus, des actions, des personnes rencontrées.

Comment participer ?

L'association « Convoi syndical » qui a participé à de nombreuses actions de solidarité héberge nos dons. Les syndicats, sections syndicales, syndicalistes, travailleurs et travailleuses peuvent :

→ faire un chèque à l'ordre de « Convoi syndical » et l'envoyer à Solidaires, 31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris (en indiquant « convois syndicaux » sur l'enveloppe)

ou

→ effectuer un virement sur le compte du Convoi syndical : 2796496A020 La Banque postale.